



Délai pour expulser des locataires/ besoin pour y vivre

Par **julie18200**, le **10/06/2010 à 19:20**

Bonjour,

Je loue un logement depuis le 01/07/2009, a un jeune couple sans enfant.

Il n'entretienne pas le logement les ordures ne sont pas sorties , les crottes des chiens pas ramassées.....

Il y a eu des incidents de paiements sur 4 mois .

3 mois ont ete regularisé par le MSA (Aide de fond de solidarité) au mois de janvier , ce mois ci le loyer ne m'a pas ete versé il m'ont annoncer un retard qui me fait peur.

Nous venons de vendre un autre bien immobilier afin de nous faire construire, nous aimerions reprendre notre appartement le temps de cette construction , nous somme un couple avec deux enfants (2ans et 5 mois),

Je sais qu'il y a un délaai de 6 mois a respecter pour les faire partir , mais j'ai peur que s'il faut refaire des choses dans l'appartement nous ne pourrions pas y vivre de suite.

Je cherche une solution pour qu'il partent plus vite et que nous puissions vivre dans cet appartement.

Je vous remercie d'avance pour vos réponse et que je puisse trouver la meilleur solution le plus rapidement possible.